



Fiche terminologique n°238

TERME ÉTUDIÉ : required course

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **compulsory course; core course**

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : enseignement et apprentissage : enseignement primaire, enseignement secondaire, enseignement collégial, enseignement universitaire; gestion de l'enseignement : programme d'études, sanction des études

DÉFINITION : "A course that all students following a particular programme of studies are required to take."

CONTEXTE : "The overt offerings of an educational institution are sometimes referred to as the explicit curriculum (Eisner 1979). These overt offerings are usually designated as one of two kinds of offerings: required courses and elective courses. Both are part of the explicit or overt curriculum. Required courses are those that must be taken, and the elective courses are those that may be chosen by the student."

TERME ÉTUDIÉ : cours obligatoire

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DÉFINITION : « Cours que doit suivre avec succès, en vue de la sanction des études, tout élève inscrit à un programme d'études. »

CONTEXTE : « L'étudiant qui échoue un cours obligatoire, ou qui n'obtient pas la note minimale exigée, devra le répéter. S'il échoue une deuxième fois le même cours obligatoire il devra se retirer du programme. »

JUSTIFICATION : Le Réseau recommande le terme « cours obligatoire » parce qu'il correspond bien à la notion et qu'il est d'usage courant.

DATE DE RÉDACTION : décembre 1996